

CARACTÉRISTIQUES

Très forte teneur en matière active. Compatible avec tout équipement de filtration. Compatible à l'état dissout, avec les désinfectants et auxiliaires de traitement employés en piscine. Conservation prolongée sous réserve de stockage à l'abri de l'humidité et à une température inférieure à 40°C.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008.
La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.

MODE D'EMPLOI

En piscine, l'équilibre du pH dépend des valeurs de l'alcalinité (TAC) et de la dureté (TH). Le pH est généralement compris entre 6,8 et 7,4 (Plage recommandée). Si le TAC de l'eau est trop faible, c'est à dire inférieur à 80 mg/l, les produits utilisés dans le cadre du traitement de l'eau sont susceptibles de provoquer de fortes variations de pH. La stabilisation du pH s'obtient en tamponnant l'eau de la piscine grâce à l'ajout d'Alkaplus. Dans les cas où le TAC demande à être diminué (eaux à tendance entartrantes) employer de l'anti-calcaire. L'apport d'Alkaplus s'effectue directement dans le bac tampon (de préférence préalablement dilué dans de l'eau chaude). Pour augmenter le TAC de l'eau de 10 mg/l, prévoir environ 200 gr d'Alkaplus par tranche de 10 m³.

Note : la solubilité maximale du produit est de l'ordre de 100 gr/l à 25 °C et 150 gr/l à 50 °C. Il faut donc si possible, le dissoudre dans de l'eau chaude.



ATTENTION ! Ce produit présente des risques pour la santé. Se reporter à la fiche de sécurité, aux conseils de mise en œuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.